

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et numérique

Arrêté du **10 JAN. 2025**

**fixant la composition du jury du concours professionnel pour l'accès au grade de
contrôleur de 1^{re} classe des douanes et droits indirects organisé au titre de l'année 2025**

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 95-380 du 10 avril 1995 modifié fixant le statut particulier du corps des contrôleurs des douanes et droits indirects ;

VU le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU l'arrêté du 3 mars 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours et examens professionnels de recrutement dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;

VU l'arrêté du 9 décembre 2024 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'un concours professionnel pour l'accès au grade de contrôleur de 1^{re} classe des douanes et droits indirects,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Madame Aude CALVIGNAC-JUILLARD, directrice des services douaniers de 1^{re} classe, est nommée présidente du jury du concours professionnel pour l'accès au grade de contrôleur de 1^{re} classe des douanes et droits indirects organisé au titre de l'année 2025.

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence du jury sera exercée par Mme Angélique PFEIFFER, nommée à l'article 2.

Article 2 : Sont nommés membres du jury :

M.	BOVI	Martial	Inspecteur
Mme	BRUNEAU	Florence	Contrôleuse principale
M.	CHANSOU	Corentin	Contrôleur de 1 ^{re} classe
Mme	GIBLIN	Véronique	Contrôleuse de 1 ^{re} classe
M.	LEVEQUE	Benoît	Contrôleur principal
Mme	PFEIFFER	Angélique	Inspectrice principale de 2 ^e classe
M.	VERBOIS	Franck	Contrôleur principal

Article 3 : Le directeur national du recrutement et de la formation professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **10 JAN. 2025**

Le ministre de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et numérique,
Et par délégation,

L'inspecteur principal de 1^{re} classe,
Adjoint au chef du bureau RH2,



S. ROUMEAU